UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE

La Commission

Département du Développement de l'Entreprise, des Mines, de l'Energie et de l'Economie Numérique

---

Le Commissaire

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°0006/2026/AMI/DEMEN/UEMOA

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS CHARGÉ D'UNE ÉTUDE DE FAISABILITE ET DE MISE EN PLACE D'UN RESEAU SATELLITE REGIONAL DANS L'ESPACE UEMOA

1. Dans le cadre de l'exécution de son budget 2026, la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), envisage de recruter un Cabinet chargé de réaliser une étude de faisabilité relative à la création et au deploiement d'un réseau satellite régional dans l'espace UEMOA.

2. L'objectif global :

L'objectif global de la mission est la réalisation d'une étude de faisabilité et de proposer un modèle opérationnel pour la mise en place d'un réseau satellite régional au sein de l'UEMOA.

3. De façon spécifique, la mission du Cabinet consiste à :

- Analyser et évaluer l'état actuel des infrastructures de connectivité dans les États membres de l'UEMOA ;
- Évaluer la faisabilité technique, opérationnelle, économique et financière de la mise en place d'un réseau satellite régional ;
- Analyser les options satellites disponibles avec les exigences techniques minimales et leur adéquation au contexte UEMOA ;
- Analyser le cadre réglementaire et institutionnel applicable aux réseaux et services satellitaires dans les États membres de l'Union et faire ressortir les modalités de mutualisation adaptées ;
- Proposer une architecture technique et un modèle de gouvernance régionale du réseau satellite ;
- Élaborer un plan d'action détaillé pour la mise en œuvre, incluant les étapes clés, les risques et les mécanismes de financement.

4. La durée totale prévue pour l'exécution de la mission est de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.

5. En vue de la constitution de la liste restreinte et pour une Demande de Propositions ultérieure, le Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine invite les Cabinets à manifester leur intérêt à fournir les prestations ci-dessus décrites.

6. Les Cabinets intéressés sont invités à produire, dans leurs dossiers de manifestation d'intérêt, toutes références et tous documents permettant d'apprécier leurs expériences et expertises dans ces prestations. Ils devront notamment fournir les informations attestant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations (brochures, références relatives à l'exécution de contrats analogues, moyens matériels, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des compétences nécessaires, etc.).

7. La Commission de l'UEMOA se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

8. L'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux règles et procédures définies par la réglementation en vigueur à l'UEMOA notamment le Règlement d'exécution n° 001/2020/COM/UEMOA du 24 février 2020 relatif aux règles de passation, d'exécution, de réception et de règlement des marchés des Organes de l'UEMOA.

9. Les appréciations porteront notamment sur l'expérience générale du Cabinet, l'expérience spécifique et la connaissance de la région sur la base des critères ci-après :

Critères d'évaluation	Notes pondérées maximum
1 - « Expérience générale du Cabinet »	**30**
2 - « Expérience spécifique du Cabinet »	**60**
3. Connaissance de la région (Etats membres de l'UEMOA)	**10**
Total des points	**100**

10. Pour tous renseignements, veuillez contacter :

- **M. Amadou Moustapha NDIAYE** - Tél. : +226 25 42 50 60, Email : amndiaye@uemoa.int ;
- **M. Wendkèta Adolphe KABORE** - Tél : +226 25 42 51 34, Email : wakabore@uemoa.int.

Aux jours et heures suivants :

- **Du lundi au vendredi, de 07H30 minutes à 12H30 minutes et de 13H30 minutes à 16H30 minutes ;**

11. Les manifestations d'intérêt, rédigées en langue française, doivent être fournies sous format papier A4, en trois (03) exemplaires, **ainsi que sous format numérique sur clé USB**. Elles peuvent être envoyées par la Poste ou déposées au bureau du courrier de la Présidence de la Commission de l'UEMOA, à l'adresse suivante : 380 Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO ; 01 BP 543 Ouagadougou 01 - Burkina Faso au plus tard **le vendredi 25 septembre 2026 à 12 heures 30 minutes précises, heure locale**.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à **14 heures** au 1er étage du complexe administratif de l'UEMOA sis à Ouaga 2000. Les représentants des cabinets ou des groupements de cabinets devront être **munis d'un mandat pour prendre part à l'ouverture des plis**.

L'enveloppe contenant la manifestation d'intérêt devra être scellée et porter visiblement la mention : « **Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Cabinet chargé d'une étude de faisabilité et de mise en place d'un réseau satellite régional dans l'espace UEMOA** ».

Le Commissaire chargé de l'intérim



Pr Filiga Michel SAWADOGO